Image not found or type unknown

Achat d'un vehicule d'occasion embrayahe useé +annulation ??

Par **lilakira**, le **09/05/2014** à **22:01**

j'ai acheté un véhicule il y a 2 jour et il se trouve qu'a mon retour tout allait bien la personne m'assuré avoir changer l'embrayage, fait la vidange, la courroie.

A mon arrivée mon conjoint l'essaye et trouve que la boite est dure et l'embrayage aussi j'appelle donc le vendeur qui m'assure que c'est normal que le cable d'embrayage est nikel et quand je la conduit le lendemain a l'arret impossible de passer la premiere et difficile de retrograder en deuxieme je decide donc de l'amener au garage est la l'embrayage est vraiment usée et va bientôt lcher et il y en a pour 500 euros maximum
la vendeuse ne comprend pas puisque l'embrayage a été changée mais je n'ai pas de facture puis-je retourner contre elle demander l'annulation de la vente ou qu'elle paie une partie des reparation.

(106 color line 1998 diesel 248.000 km)

c'est vrai que la voiture est vieille mais si comme elle le dit elle a changer l'embrayage le garagiste na m'aurait pas dit sa que dois-je faire merci

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés